



Prix Condorcet-Aron 2005
pour la démocratie
FRANCOPHONIE

Prix Claire-Bonenfant 2002
pour les valeurs démocratiques
QUÉBEC

POUR ATTEINDRE L'ÉGALITÉ DE FAIT

Mémoire

présenté

à

**La Commission
des relations avec les citoyens**

Dans le cadre des consultations et auditions publiques
sur le document intitulé :

*« Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait – Vers un deuxième plan
d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes »*

2 février 2011



Le Centre de développement femmes et gouvernance, récipiendaire
du **Prix Égalité 2010**, catégorie *Pouvoir et régions*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PRÉSENTATION DU GROUPE FEMMES, POLITIQUE ET DÉMOCRATIE	4
Le projet du Centre de développement femmes et gouvernance (CDFG)	4
ANALYSE ET RECOMMANDATIONS.....	5
I. LE CHANTIER POUR AJUSTER LES INSTITUTIONS	9
Démocratie à l'Assemblée nationale.....	9
Démocratie municipale.....	10
Instruments de la gouvernance	10
II. LE CHANTIER DES ORGANISMES DE TERRAIN ET DU GFPD	12
Le CDFG, un véritable levier pour l'objectif gouvernemental	12
CONCLUSION	14
ANNEXE 1.....	15

INTRODUCTION

Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) tient à remercier le Secrétariat à la condition féminine du Québec de son invitation à participer aux consultations publiques visant l'élaboration d'un deuxième plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous avons pris connaissance du cahier de consultation intitulé « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait – *Vers un deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes* ». Ce mémoire se concentre, en particulier, sur la sixième orientation de ce document « *Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles* » en résonance avec notre propre mission portant sur l'éducation de la population à l'action citoyenne et démocratique, et plus particulièrement les femmes, afin qu'elles prennent leur place dans les instances décisionnelles et la vie politique.

Les recommandations qu'il contient offrent des réponses et des pistes de solution à la question no 6 : *Comment accélérer la progression des femmes dans les postes de décisions et de pouvoir politique ou économique à tous les paliers tant dans le secteur public que dans le secteur privé?* Ces pistes de solution se veulent des pistes d'action structurantes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et sont en continuité avec la pensée novatrice et originale de la fondatrice du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, madame Élane Hémond.

Inspiré par le premier mémoire du Groupe Femmes, Politique et Démocratie déposé à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale du Québec (2004) dans le cadre de la consultation générale sur l'Avis du Conseil du Statut de la femme intitulé *Vers un nouveau contrat social entre les femmes et les hommes*, ce mémoire fait écho au concept de « *Mixité égalitaire* » proposé par madame Élane Hémond dans un mémoire déposé à la Commission des institutions (février 2010) ainsi qu'à son allocution prononcée, en avril dernier, à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la commémoration du 70^e anniversaire de l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des femmes au Québec.

Les recommandations du présent mémoire du Groupe Femmes, Politique et Démocratie ont fait l'objet de l'approbation des membres de son conseil d'administration. Il a été rédigé par madame Gaétane Corriveau, chargée de projets des Écoles Femmes et Démocratie, avec la collaboration de mesdames Esther Lapointe, directrice générale et Claire Prévost Fournier, administratrice du Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

PRÉSENTATION DU GROUPE FEMMES, POLITIQUE ET DÉMOCRATIE

Créé en 1998, le Groupe, Femmes, Politique et Démocratie, récipiendaire des Prix Claire-Bonenfant et Condorcet-Aron, est un organisme citoyen d'éducation populaire, à but non lucratif, indépendant et non partisan. Sa mission est d'éduquer la population à l'action citoyenne et démocratique, promouvoir et soutenir, par la formation et l'information, une plus grande participation des femmes à la vie politique. Comme il était reconnu que l'atteinte de la parité dans les instances démocratiques serait longue et laborieuse, le Groupe décida d'agir pour accélérer l'Histoire !

Dès le départ, le Groupe s'associe à l'École nationale d'administration publique (ENAP) pour la tenue d'un premier colloque où les participantes y exprimeront leurs besoins de développer leurs compétences et leur confiance en elles. Des outils seront développés pour aider les femmes et sensibiliser les jeunes. En 2004, une première École Femmes et Démocratie accueille des aspirantes candidates aux élections municipales. Le succès de cette École est tel que le Groupe prend conscience du besoin de les multiplier et de les offrir aux candidates de tous les paliers de gouvernement.

Le projet du Centre de développement femmes et gouvernance (CDFG)

C'est ainsi qu'en 2007 est créé le *Centre de développement femmes et gouvernance*, une initiative conjointe du Groupe, Femmes Politique et Démocratie et de l'École nationale d'administration publique. Sa mission est de former et accompagner les femmes susceptibles de s'engager à différents niveaux décisionnels publics, communautaires et privés, de soutenir les femmes peu présentes dans les lieux d'influence, notamment les membres des minorités visibles et des communautés autochtones et de favoriser le réseautage des femmes de différents milieux, de supporter les instances publiques et privées soucieuses de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs rangs ou dans leurs politiques et pratiques. Pour réaliser sa mission, le CDFG offre des formations en leadership et participation, un programme de mentorat, des clubs des Next, des sessions intensives et sur mesure des Écoles Femmes et Démocratie.

Ce projet a reçu l'appui financier des gouvernements du Québec et du Canada. En trois ans, le CDFG a accompagné, formé et soutenu plus de 866 femmes. 33% d'entre elles se sont présentées à une élection et la moitié ont été élues. Ses résultats probants lui ont permis de se distinguer dans sa sphère d'action. Ainsi, pour souligner sa contribution exceptionnelle et son expertise dans l'accompagnement et le développement des compétences des femmes qui veulent accéder aux sphères décisionnelles, plus particulièrement en politique, le Centre de développement femmes et gouvernance s'est vu décerner par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, en 2010, le Prix *Égalité*, catégorie Pouvoir et régions.

ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

En lien avec la mission du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, ce mémoire se concentre sur la sixième orientation « *Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles* » du document intitulé *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait - Vers un deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes*.

Les recommandations qu'il contient offrent des réponses et des pistes de solution à la question no 6 : *Comment accélérer la progression des femmes dans les postes de décision et de pouvoir politique ou économique à tous les paliers tant dans le secteur public que dans le secteur privé?*

D'entrée de jeu, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie tient à souligner la pertinence de la question et l'angle retenu pour examiner la problématique de la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles politiques ou économiques, tous paliers confondus, et ce, tant dans le secteur public que privé. Cet angle d'analyse a par ailleurs été privilégié par le GFPD qui a décidé d'agir pour accélérer l'Histoire suite aux nombreux constats faisant état de la lenteur du rythme d'accession des femmes dans les lieux de pouvoir. À cet égard et de manière perspicace, le titre du DVD promotionnel du Centre de développement femmes et gouvernance *Un outil pour accélérer l'Histoire* y fait directement référence.

Ce phénomène de la lenteur du rythme de progression des femmes dans l'accession des lieux de pouvoir est connu et documenté¹. Le 7^e Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies de janvier 1997 à décembre 2006, monsieur Kofi Annan, y faisait écho en ces termes :

« Au rythme où nous allons actuellement, il nous faudra attendre 2025, pour atteindre une moyenne de 30% de femmes dans les parlements, et 2040 pour atteindre la parité ».

Des projections quant à l'atteinte de la représentation paritaire renvoient à 2038² la réalisation de cet objectif démocratique dans les parlements et à 2057, dans les institutions municipales. Or, sans vouloir être pessimiste, on peut toutefois prendre acte que ces projections sont linéaires et que rien ne garantit que l'avenir sera un reflet fidèle du passé et que l'atteinte de la parité sera réalisée vers la moitié du XXI^e siècle ! En effet, des recherches montrent que la proportion de femmes dans ces instances n'évolue pas de façon progressive, linéaire et constante, mais empruntent des

¹ En effet, des portraits statistiques de l'évolution de la présence des femmes dans les instances de pouvoir sont désormais disponibles grâce aux recherches et suivis de diverses organisations. Que l'on pense, entre autres, à l'Organisation des Nations Unies, à l'Union interparlementaire, au ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire, au Conseil du statut de la femme, au Directeur général des élections.

² Union interparlementaire (Les femmes dans les parlements. Archives de données statistiques) : www.ipu.org/wmn-f/arc/world310107.htm.

trajectoires diverses³. Ainsi, si certains progrès dans les taux de féminisation ont pu être constatés à certains moments dans différents pays, lieux de pouvoir et autres instances décisionnelles, des périodes de stagnation et même de reculs ont également caractérisé le cours d'évolution de la représentation des femmes en politique dans ces mêmes instances politiques.

Des données montrent clairement la non-linéarité de l'évolution du phénomène étudié et surtout l'importance d'agir pour changer les choses en ce domaine plutôt que de se camper dans une attitude attentiste espérant que les choses changent d'elles-mêmes ou qu'avec le temps on finira bien par atteindre la parité de représentation politique entre les femmes et les hommes de façon naturelle. Ces conceptions erronées sont surtout véhiculées par les personnes s'opposant à toute action volontaire et mesures d'actions positives en faveur de la représentation paritaire dans les instances politiques et économiques.

Notre histoire politique est elle-même jalonnée de ces trajectoires non linéaires montrant clairement des périodes de stagnation, voire de reculs à divers paliers politiques. Par exemple, si le Canada connaît aujourd'hui des taux de féminisation de son parlement de 22,1%⁴, il ne faut pas oublier qu'il a connu une période de stagnation avec un seuil de 20% tout au long des années 1993-2006, lui valant la 51^e place au palmarès de l'Union interparlementaire en 2010⁵.

Au Québec, la décision du Premier ministre Jean Charest de nommer un Conseil des ministres paritaire, composé de 46,2% de femmes et de 53,8% d'hommes, est une décision politique courageuse que le Groupe Femmes, Politique et Démocratie salue haut et fort, tout comme méritent d'être soulignés les résultats probants découlant de la Loi sur la gouvernance (2006), imposant une obligation d'atteinte de la parité au sein des conseils d'administration de ses Sociétés d'État. En effet, l'objectif est en voie d'être atteint pleinement, et ce, à l'intérieur de l'échéancier de cinq ans qui lui était imparti.

Cependant, ces résultats positifs et encourageants ne peuvent faire oublier que le Québec a lui-même connu un recul en matière de parité lors de l'élection provinciale de 2007. En effet, la proportion de femmes élues à l'Assemblée nationale est passée de 30,4% suite aux élections de 2003 à 25,6% aux élections de 2007. Enfin, les taux de féminisation actuels, qui oscillent sous le seuil des 30%, soit 28,8% à l'Assemblée nationale et 22% à la Chambre des communes, ne sont pas sans rappeler le fameux « plafond de verre » autour de 30% que les femmes n'arrivent pas à dépasser.

³ Paxton, Pamela et Melanie M. Hughes (2007), *Women, Politics, and Power. A Global Perspective*, Los Angeles, Pine Forge Press, dans Manon Tremblay, *100 Questions sur les femmes et la politique*, Montréal, Remue-ménage, 2008.

⁴ Union interparlementaire, *Les femmes dans les parlements*. Classement mondial, tableau : <http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm> (en date du 30 novembre 2010).

⁵ Ibid.

Le taux actuel de féminisation de 28,8%⁶ à l'Assemblée nationale invite à questionner son rythme d'évolution dans l'histoire politique du Québec. En rappelant que le droit de vote et d'éligibilité a été acquis tardivement au Québec, soit en 1940, et qu'il aura fallu patienter pendant vingt ans avant de voir entrer la première femme élue, Marie-Claire Kirkland, à l'Assemblée nationale en 1961 et qu'elle demeurera la seule élue pendant quinze autres années avant que ne la rejoignent cinq autres élues, on comprend rapidement que la proportion des femmes élues à l'Assemblée nationale progresse à un rythme très lent, à « pas de tortue », pourrait-on dire.

Au niveau municipal, le rythme d'évolution est encore plus lent quant à l'élection de mairesses et de conseillères. Si une première mairesse fut élue en 1954 à Portage-du-Fort (Pontiac), les premières conseillères des villes de Montréal et de Québec ne furent élues respectivement qu'en 1974 et 1985. Aujourd'hui, la proportion des femmes mairesses est de 17%⁷, une augmentation de 3% par rapport aux dernières élections qui mérite d'être soulignée et qui n'est peut-être pas sans lien avec le travail des groupes de femmes qui ont travaillé fort pour les préparer et les soutenir dans leur engagement politique. Quant à la proportion des femmes au poste de conseillère, elle est aujourd'hui de 28%⁸.

À ce sujet, nous aimerions rappeler le travail conjoint du Groupe Femmes, Politique et Démocratie et de l'ENAP qui, dès 2004, accueillait en ses murs une première cohorte d'aspirantes candidates participant à une première École d'été sur la thématique *Femmes et Démocratie municipale*. Une initiative reprise en 2005 et poursuivie en novembre 2008 et en mars-avril 2009 sur le thème *Mairesse, ça m'intéresse !*

Quelques chiffres sur l'impact des Écoles Femmes et Démocratie nous apprennent que 71 candidates aux élections municipales du 1^{er} novembre 2009 (16 candidates au poste de mairesse et 55 à celui de conseillère) ont participé à l'une de ces Écoles. De ces candidates, 39 ont été élues dont 12 mairesses et 27 conseillères.

Des résultats positifs qui nous encouragent à poursuivre notre travail de concert avec tous nos partenaires et alliés précieux, mais qui ne peuvent masquer la lenteur des « progrès » dans la représentation des femmes élues au palier municipal. Rappelons qu'entre 1995 et 2005, le taux de femmes mairesses est passé de 9,3% à 13,1%. Pour la même période, celui des conseillères est passé de 19,9% à 26,6%⁹.

Enfin, on ne peut passer sous silence la sous-représentation des femmes dans les conseils d'administration des entreprises, au Québec comme au Canada. Selon

⁶ Michaud, Monique, « *Les candidatures féminines aux élections québécoises : d'hier à aujourd'hui* », Bulletin de la bibliothèque de l'Assemblée nationale, vol. 39, no 1, Québec, printemps 2010, p.30.

⁷ Patrick Champagne, *Femmes et élections municipales 2009*. Portrait statistique. Ministère des affaires municipales, Régions et Occupation du territoire, direction des politiques, Québec, 2009, p. 13.

⁸ Ibid, p. 13.

⁹ Ibid, p. 30.

diverses études, les femmes occupent 14% des sièges¹⁰ et leur présence varie selon la taille des entreprises. L'enquête menée par le Conseil du statut de la femme sur les 100 plus grandes sociétés commerciales au Québec et rendue publique le 16 décembre dernier révèle que 15,8% de femmes siègent au sein de ces grandes entreprises.

Sur ce front, des actions sont actuellement menées dont celle de la sénatrice Céline Hervieux-Payette qui a déposé le projet de loi S-206 visant à assurer la parité de genre dans les conseils d'administration de certaines personnes morales, institutions listées à la bourse et sociétés d'État mères. Pour soutenir son projet et son initiative législative, une pétition est présentement en ligne.

Ces données illustrent non seulement la non linéarité de l'évolution des taux de féminisation dans les postes de pouvoir et la lenteur de son rythme de progression dans les milieux économiques et la gestion des affaires publiques, mais surtout que l'égalité de fait est loin d'être atteinte. En effet, rien n'est acquis dans cette quête de la représentation paritaire et cela, même lorsque certaines avancées sont constatées. Elles montrent encore toute l'ampleur du travail qu'il reste à accomplir, mais d'une façon que nous souhaitons concertée avec tous les partenaires, alliés et collaborateurs, de tous les milieux et de tous les secteurs, dont l'engagement ferme et déterminé est entièrement dédié à faire que cette égalité de droit devienne une égalité de fait.

Pour y parvenir, compte tenu de la nécessité d'une réelle volonté politique, tout en étant conscientes du libéralisme de certains acteurs qui préside à leur refus de mesures contraignantes, nous considérons essentiel d'adopter ce type de mesures pour réaliser l'objectif recherché et pour répondre de façon efficace à la question no 6 : *Comment accélérer la progression des femmes dans les postes de décision et de pouvoir politique ou économique à tous les paliers tant dans le secteur public que dans le secteur privé ?*

Pour le Groupe Femmes, Politique et Démocratie, la réponse à cette question passe principalement par deux types d'intervention:

1. des interventions pour ajuster les institutions politiques de façon à garantir une démocratie représentative de la composition fondamentale – homme/femme – de la population;
2. des interventions auprès des femmes pour les intéresser à une carrière en politique ou à un engagement dans la vie politique.

L'ajustement des institutions est de responsabilité gouvernementale alors que le développement de l'intérêt des femmes pour l'engagement en politique est d'abord de la responsabilité des femmes soutenues par un financement public. Sur la base de ce partage des responsabilités, le Groupe a identifié deux chantiers qui regroupent l'ensemble des recommandations contenues dans ce mémoire.

¹⁰ Conseil du statut de la femme, Avis. Intégrer les femmes aux grands choix économiques, sociaux et environnementaux. *Favoriser l'accès des femmes aux postes décisionnels*, Gouvernement du Québec, 2010, chap. IV, p. 24.

I. LE CHANTIER POUR AJUSTER LES INSTITUTIONS

Les interventions jugées prioritaires touchent la Loi électorale, la vie politique municipale et les instruments de la gouvernance visant l'égalité des genres.

Démocratie à l'Assemblée nationale

Comme le mode de scrutin uninominal à un tour n'offre aucune garantie quant à la représentation de la population selon le genre, le GFPD pense que le gouvernement doit bonifier la Loi électorale en définissant une zone de mixité comme variable essentielle à une représentation démocratique d'une population. Le gouvernement doit aussi prendre divers moyens temporaires pour mettre en oeuvre cette zone de mixité en intervenant auprès des partis politiques.

C'est pourquoi le GFPD recommande au gouvernement:

- 1) D'inscrire dans sa Loi électorale le principe de « zone de mixité égalitaire 40-60 » imposant que toutes les instances démocratiques soient composées de représentant-es des deux sexes, minimalement à 40% et ne dépassant pas 60%.**

Ce principe de zone de mixité 40-60 doit être assorti de mesures incitatives et contraignantes qui soutiennent et veillent à l'atteinte de ces résultats. Une partie des nouvelles sommes allouées aux partis politiques devrait servir à cette mise en oeuvre.

Il est généralement reconnu que la parité est un concept différent de celui des quotas. La parité, étant de l'ordre de la finalité, représente un idéal, une caractéristique même de la démocratie alors que les quotas sont de l'ordre des moyens, juridiques et techniques, pour la réaliser. Comme il est peu probable que la parité puisse se réaliser sans quotas, le GFPD recommande au gouvernement :

- 2) D'inscrire dans la Loi électorale des quotas comme mesure temporaire d'ici à la concrétisation de la parité.**
- 3) D'obliger les partis, dès les prochaines élections, à présenter autant de femmes que d'hommes en lien avec le principe de la zone de mixité égalitaire (40-60%).**
- 4) D'ajouter au financement des partis politiques, durant la période de rattrapage, une allocation dédiée au recrutement, à l'accueil, à l'accompagnement, au soutien et à l'élection des femmes.**

Démocratie municipale

Les données sur la parité dans les conseils municipaux résultant des élections 2009¹¹ indiquent l'existence d'un grand nombre de conseils municipaux exclusivement masculins et que nous sommes loin de la parité dans une majorité des conseils. Ces résultats sur la parité dans les conseils municipaux sont un indicateur fiable du travail qu'il reste à accomplir.

Pour corriger ces inégalités et faire en sorte que la valeur qu'est la démocratie s'incarne au palier municipal, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie recommande au gouvernement :

- 5) De rendre publique une politique régionale qui reconnaît l'urgence que les femmes soient parties prenantes de la démocratie municipale et du développement local et régional.**
- 6) D'assortir cette politique d'une stratégie incluant des mesures incitatives et contraignantes afin d'atteindre la parité dans les conseils municipaux d'ici 10 ans.**
- 7) De limiter à deux (2) les mandats électoraux successifs à un même poste, au palier municipal, pour accélérer l'élection de femmes et favoriser le renouvellement des ressources démocratiques.**
- 8) De maintenir le programme *À égalité pour décider* et son financement.**
- 9) De reconduire le mandat de la Table des partenaires Femmes et politique municipale et d'accorder à celle-ci le soutien financier adéquat.**

Instruments de la gouvernance

Au cours des années, le Québec s'est doté d'instruments de gouvernance dont l'efficacité est reconnue. L'objectif gouvernemental est de passer rapidement de l'égalité de droit à l'égalité de fait. À cette fin, le gouvernement y a consacré, notamment par le programme *À égalité pour décider*, un million de dollars (1M\$) par année depuis dix ans. Or l'atteinte de l'égalité de fait nécessite un changement des mentalités qui exige que les ressources financières, humaines et matérielles soient disponibles et en quantité suffisante le temps qu'il faudra pour y parvenir. C'est une question de cohérence et aussi de saine gestion des fonds publics. Tout recul en matière de financement des efforts consentis à ce jour reviendrait à compromettre l'atteinte de l'égalité de fait. Au niveau des instruments de la gouvernance, les outils de promotion de l'égalité demeurent essentiels pour l'accomplissement de cet objectif.

¹¹ Patrick Champagne, *Femmes et élections municipales 2009*. Portrait statistique. Ministère des affaires municipales, Régions et Occupation du territoire, direction des politiques, Québec, 2009, pp.48-51.

À cet effet, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie recommande au gouvernement :

- 1) D'augmenter substantiellement le financement accordé au 2^e Plan d'action.**
- 2) De rendre récurrent le financement des projets qui en découle pour toute la durée de ce 2^e Plan, par souci d'efficacité et d'efficience.**
- 3) De confirmer la mission du Secrétariat à la condition féminine et ses unités régionales.**
- 4) De maintenir le mandat du Conseil du statut de la femme (CSF).**
- 5) D'accroître et d'indexer annuellement le financement du CSF afin de rétablir ses antennes régionales qui assurent son mandat-conseil auprès des instances gouvernementales régionales.**

La nomination d'un Conseil des ministres paritaire est une décision politique courageuse et une mesure progressiste que nous avons saluées, mais qui n'est nullement garantie par aucun instrument législatif ni inscrite dans aucun texte juridique. Nous souhaitons voir protéger cette mesure de parité par son inscription officielle dans une Loi. Par conséquent, le GFPD recommande:

- 6) De maintenir la parité au sein du Conseil des ministres et d'en inscrire le principe dans la Loi.**

II. LE CHANTIER DES ORGANISMES DE TERRAIN ET DU GFPD

Il est reconnu que pour combler les écarts et les inégalités persistantes dans la représentation des femmes dans les instances décisionnelles et les lieux de pouvoir, il est indispensable de se fonder sur une **ferme volonté politique** et de disposer non seulement de ressources financières suffisantes, mais aussi de candidates bien formées¹². Les femmes s'intéressent à la politique et souhaitent prendre leur place dans les instances décisionnelles malgré les nombreux obstacles qu'elles rencontrent et qui les font souvent hésiter. C'est là qu'interviennent les organismes de terrain qui les informent et les accompagnent dans leur engagement citoyen, tel le Groupe Femmes, Politique et Démocratie, notamment par le projet Centre de développement femmes et gouvernance et ses Écoles Femmes et Démocratie.

Le chantier dont il est question ici, c'est celui de la préparation et de l'accompagnement des candidates et aspirantes candidates aux diverses instances décisionnelles. C'est le chantier dans lequel s'est engagé, depuis 10 ans, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie et pour lequel le soutien financier gouvernemental est vital.

Le CDFG, un véritable levier pour l'objectif gouvernemental

Dans son bilan de l'action gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, le Secrétariat à la condition féminine rappelle les résultats positifs obtenus par le Centre de développement femmes et gouvernance (CDFG), un projet issu d'un partenariat entre le Groupe Femmes, Politique et Démocratie et l'École nationale d'administration publique, financé par le Ministère des Communications, de la Culture et de la Condition féminine et Condition féminine Canada.

En trois ans, 866 femmes ont participé aux formations et activités offertes dont 284 aux Écoles Femmes et Démocratie. Un sondage réalisé par le Centre révèle que 94% des participantes sont très satisfaites de la formation reçue et se disent mieux outillées pour briguer des postes décisionnels. 27% des répondantes affirment avoir accédé à un poste décisionnel; 33% se sont présentées à une élection et la moitié d'entre elles ont été élues. Au palier municipal, aux élections du 1^{er} novembre 2009, 71 participantes se sont portées candidates : 16 au poste de mairesse (12 élues) et 55 au poste de conseillère (27 élues).

Il y a un an, le MCCC reconnaissait la contribution exceptionnelle du Centre de développement femmes et gouvernance en lui décernant le Prix Égalité 2010, catégorie Pouvoir et régions. Plus récemment, la ministre Christine St-Pierre réitérait son appui financier au projet pour l'année 2010-2011. Ces gestes concrets en soutien à la mission du Groupe Femmes, Politique et Démocratie témoignent que le gouvernement reconnaît l'importance d'une stratégie concertée, d'un partage des responsabilités et des rôles

¹² Organisation des Nations unies (2010), « *Promouvoir l'égalité des sexes* », Objectif 3. En effet, l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment aux instances électives, est le 3^e Objectif du Millénaire de l'ONU.

pour atteindre les objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes et parvenir à la parité dans les instances décisionnelles et les différents lieux de pouvoir, tous paliers politiques confondus.

C'est pourquoi le Groupe Femmes, Politique et Démocratie recommande que, dans son deuxième Plan d'action visant l'égalité de fait entre les femmes et les hommes, le gouvernement :

- 1) **Continue de soutenir financièrement, et de façon récurrente, le projet du Centre de développement femmes et gouvernance, initiative conjointe du Groupe Femmes, Politique et Démocratie et de l'École nationale d'administration publique, dans la préparation, non-partisane, de candidates à tous les paliers décisionnels et gouvernementaux.**
- 2) **Continue de soutenir financièrement, et de façon récurrente, l'ensemble des projets issus des organismes de terrain qui poursuivent le même objectif.**

CONCLUSION

Ce mémoire du Groupe Femmes, Politique et Démocratie avait pour objectif de répondre à la question suivante : question no 6 : *Comment accélérer la progression des femmes dans les postes de décision et de pouvoir politique ou économique à tous les paliers tant dans le secteur public que dans le secteur privé?*

Dans son exposé sur la trop lente évolution de la présence des femmes dans les instances décisionnelles et lieux de pouvoir, le Groupe met en lumière non seulement les reculs, la stagnation, voire l'absence des femmes encore aujourd'hui de certaines sphères décisionnelles, mais tout le travail qu'il reste à accomplir pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait.

Pour y parvenir, le GFPD propose deux chantiers départageant les responsabilités entre le gouvernement et ses instances de gouvernance, et le Groupe Femmes, Politique et Démocratie : un chantier gouvernemental, pour ajuster les institutions à la représentation paritaire et celui des organismes de terrain et du Groupe Femmes, Politique et Démocratie pour préparer les femmes à occuper les places qui leur reviennent dans ces institutions.

Le constat de l'inefficacité des mesures volontaires et incitatives pour atteindre la réalisation de l'objectif de la parité dans ses propres Sociétés d'État a amené le gouvernement à légiférer en 2006 et à adopter des mesures contraignantes pour y parvenir. Les résultats positifs et probants montrent l'efficacité de ces mesures et la nécessité d'y recourir à nouveau.

C'est pourquoi nous recommandons que des mesures contraignantes temporaires soient inscrites dans les instruments législatifs comme moyen d'accélérer la progression des femmes dans les postes de décision et de pouvoir politique ou économique à tous les paliers et dans tous les secteurs.

La représentation paritaire entre les femmes et les hommes dans les instances décisionnelles est un enjeu majeur pour une démocratie vivante et il est primordial que le gouvernement du Québec pose les gestes nécessaires pour que l'égalité de droit s'incarne dans les faits. Ce faisant, non seulement aura-t-il toute notre admiration et tout le soutien instrumental de notre Groupe, mais il sera en phase avec sa population qui n'a pas de réticence à voter pour des femmes comme l'indiquent certains sondages¹³.

L'égalité de fait en héritage pour les générations actuelles et futures, voilà un nouveau chapitre qui pourrait marquer l'Histoire politique du Québec et le remettre à l'avant-garde des pays progressistes dans le monde.

¹³ Sondage du 18 juillet 2009. Ce sondage mené par Environics Research montre que la vaste majorité des Canadiens et des Canadiennes veulent voir plus de femmes élues au Canada. Publié par À voix égales, il montre que 85% des Canadiens et des Canadiennes soutiennent « les efforts pour accroître le nombre de femmes élues dans ce pays ». Seulement 11% s'y opposent.

ANNEXE 1

Membres du conseil d'administration du Groupe Femmes, Politique et Démocratie 2010-2011

Caroline Caron, présidente

Chercheuse invitée de la Banque de Montréal 2010-2011 en études des femmes, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa

Marie Leclerc, secrétaire

Consultante, ex-conseillère municipale, Ville de Québec

Mireille Jean, trésorière

Femme d'affaires, Saguenay

Natalie Rinfret, fondatrice et administratrice

Professeure à l'ENAP – développement des compétences et gestion de carrière
Titulaire de la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public

Louissette Hinton, administratrice

Syndicaliste à la retraite

Claire Prévost-Fournier, fondatrice et administratrice

Consultante en éducation

Micheline Paradis, administratrice

Vice-présidente communications et affaires publiques – Desjardins, à la retraite

Geneviève Baril, administratrice

Chargée de projet à l'Institut du Nouveau monde, ex-leader étudiante

Michel Gervais, administrateur

Consultant